

Commission de la **formation** et de la vie **universitaire** | **CFVU** **Séance plénière du 14 novembre 2022**

Délibération n°2022-047

Objet : [Avis] Proposition de subventions accordées aux projets associatifs étudiants dans le cadre du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE).

Pièce(s)-jointe(s) : Tableau de répartition des demandes de subvention.

VU l'article 12 de la loi relative à l'Orientation et à la Réussite des Etudiants (ORE) 11°2018-166 du 8 mars 2018 qui institue « une contribution destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention » (article 1.841-5 du Code de l'éducation) ;

VU le décret n°2019-205 du 19 mars 2019 relatif aux modalités de programmation et de suivi des actions financées par la Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC) qui fixe au minimum à 30 % les montants de la CVEC consacrés par chaque université au financement de projets portés par des associations étudiantes et aux actions sociales à destination des étudiants et au minimum à 15 % le financement de la médecine préventive (article D8411 I du Code de l'éducation) ;

VU la circulaire ministérielle 11°2019-029 sur le suivi et la programmation de la Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC) qui précise notamment les conditions dans lesquelles celle-ci assure le financement du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE) ;

VU les statuts de l'université d'Orléans ;

VU la proposition de la commission FSDIE du 20 octobre 2022.

Considérant ce qui suit : Il revient à la Commission de la formation et de la vie universitaire d'émettre un avis sur les mesures visant à favoriser les activités culturelles, sportives, sociales ou associatives offertes aux étudiants.

Après en avoir délibéré,

Article 1 : La CFVU émet un avis favorable unanime sur la proposition de subventions accordées aux projets associatifs étudiants dans le cadre du FSDIE telle que présentée en annexe.

Article 2 : la présente délibération sera publiée sur son site internet et transmise sans délai au recteur de la région académique, chancelier des universités.

Effectif Statutaire :	40	Quorum :	18
Membres en exercice :	35	Membres présents :	14
		Membres représentés :	7
		Total :	21

Décompte des votes :

Votants :	21	Pour :	21
Refus de participer au vote :	-	Contre :	-
Suffrages exprimé :	21	Abstention :	-

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Orléans, le 21/11/2022

La Présidente du Conseil Académique



Caroline Andrezza

Destinataires de la délibération :

Monsieur le Recteur de l'académie, chancelier des Universités,
Vice-Président formation et vie universitaire,
La direction des services généraux,
Service juridique de l'université d'Orléans.

Modalité de recours contre la présente délibération :

En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'université d'Orléans, et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans. Siège : Université d'Orléans – Château de la Source – 45000 Orléans.

Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes de l'université d'Orléans

Année universitaire 2022/2023 - Commission FSDIE du jeudi 20 octobre 2022

Associations étudiantes	Intitulé des projets	Subvention proposée par la commission
ADSO (Doctorants Scientifiques)	Visite du château de Chambord - 26 novembre 2022	650€
AE2I (IUT Indre – Issoudun)	Séjour culturel à Barcelone - février 2023	3 000€
AEGEA (IUT Orléans)	Achat d'une mascotte pour la filière GEA	500€
ASUO	Saison sportive 2022-2023	25 000€
BDE Eco Gestion (DEG)	Séjour culturel à Barcelone - février 2023	5 000€
BDS Polytech	Saison sportive 2022-2023	3 000€
BEABA (IUT Orléans)	3 sorties festives (karting, patinoire, parc Astérix) - décembre à avril 2023	3 500€
Campus Ecolo	Ateliers de formation pour créer une fresque du climat - décembre 2022	600€
	Installation de composteurs collectifs - IUT d'Orléans	600€
Corpo Droit (DEG)	Visites du Sénat, de l'Assemblée Nationale et du Conseil Constitutionnel - Paris - novembre et décembre 2022	3 100€
Humani'World (Polytech)	Actions de prévention des risques en soirées étudiantes - "Les fées vertes" Année 2022-2023	4 000€
	Tombola pour le Téléthon - K'Fet de Polytech - 28 novembre 2022	600€
Hyperbole (IUT Orléans)	Participation au Shell Eco Marathon 2023 - Nogaro - 20 au 25 mai 2023	3 000€
Infasso (IUT Orléans)	Organisation de la "Nuit de l'Info" - 1er décembre 2022 - IUT d'Orléans	500€
Just'ice (DEG)	Actions de vulgarisation juridique	1 230€
Les IUTiens de l'Indre (Châteauroux)	Sortie au Futuroscope ou au zoo de Beauval - novembre 2022	800€
	Séjour sportif au ski - Auris - janvier 2023	4 000€
Lis tes ratures (LLSH)	Création d'un club d'écriture et rencontres littéraires – 2022-2023	1 000€
MELO (LLSH)	Campagne de sensibilisation aux troubles DYS - campus de La Source	400€
Ôcampus	Organisation de 5 nuits sportives - Orlinz Cup – année 2022-2023 gymnase universitaire de La Source	800€
	Réalisation d'une enquête étudiante en ligne - décembre 2022 à février 2023	350€
Robotek (Polytech)	Fabrication d'une borne d'arcade	900€
Solavoy (IUT Orléans)	Séjour sportif au ski - Valloire - février 2023	2 900€
	Séjour culturel à Athènes - février 2023	2 600€
Tribu Terre (UFR ST)	Conférences scientifiques - octobre 2022 à mai 2023 - campus de La Source	600€
	Publication de 9 numéros du journal "Omni-Sciences" - année 2022-2023	1 300€
Total	26 projets	69 930 €